

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 25 FEVRIER 2021

Membres présents : AGOSTINI Nathalie, ALLEHAUX Dominique, BULIN Berangère, CARON Laetitia, CATHERINE-BONNICI Julie, CHABERT Frédéric, CORDENOD Jean-Paul (arrivée à 21 h 30), DUCREUX Florence, DUTEL Frédéric, GAUGE Jacques, GIROD Emmanuelle, HAEGELIN Mathieu, JOLY Olivier, LAURENT Yannick, LEBOEUF Jean-Luc, MARECHAL Robert, MEUROU Frank, PARRAIN Noël, PONCIN Elisabeth, PUVILLAND Christophe, REVEL Jean-Louis, SERVIGNAT Hervé, THEVENARD Béatrice, TEISSIER Hélène, WIEL Monique.

Excusés : PUDDU Maryse, HARNAL-BEREIZIAT Maryline

Secrétaire de séance : Frédéric CHABERT

Convocation et affichage : 18 février 2021

Approbation du dernier compte-rendu

Le compte rendu est approuvé (une abstention pour absence)

Présentation voyage scolaire

Mme le Maire donne la parole à Mme BEGU, directrice de l'école, venue présenter le projet d'un prochain voyage scolaire qui devrait avoir lieu à Quiberon, dans un centre de la PEEP. Elle explique que pour l'instant, le protocole sanitaire n'autorise pas les enfants à partir en séjour. Néanmoins, le programme est prêt. Ce projet concerne tous les enfants du CM (73 élèves). Ils seront accompagnés par 5 enseignants et 4 parents volontaires. Ce voyage est prévu du 28 mars au 4 avril. Malheureusement, si les restrictions sanitaires ne s'allègent pas, il sera impossible de le reporter à une date ultérieure. Il sera purement et simplement annulé. La réponse définitive devrait arriver autour du 15 mars. De nombreuses activités ont d'ores et déjà été prévues (pêche à pied, découverte de la presqu'île de Quiberon, char à voile, découverte de la faune et de la flore....). Le coût est de 444 € par élève. Une aide de 100 € est traditionnellement apportée par les communes de Val-Revermont et Courmangoux. Le Sou des écoles participera à hauteur de 82 €, soit un reste à charge pour les parents de 262 €. Les ménages en difficulté peuvent également avoir des aides complémentaires notamment au niveau de la PEEP.

Mme BEGU remercie l'Assemblée de son attention et quitte la salle.

Offre d'achat terrain

La société HYVORY qui gère les installations SFR, désire se porter acquéreur du terrain situé à Lucinges où est installée l'antenne de téléphonie mobile. Elle propose 43 000 € HT pour une surface de 100 m², ce qui correspond à la location de 10 années.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal (8 abstentions)

- accepte le principe de la vente du dit-terrain
- fixe le prix de vente à 65 000 € HT
- dit que si ce prix n'est pas accepté, la vente n'aura pas lieu

Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée

Une refonte des circuits de randonnée est en cours actuellement avec le Département et la Ca3B. Il y a environ 1700 km de chemins de randonnée sur le territoire de la Ca3B. Le travail en cours consiste en le fait de conserver uniquement les circuits comportant des attraits touristiques tout en trouvant un équilibre territorial entre Bresse, zone urbaine et Revermont. Les communes concernées par les circuits doivent donner leur aval, avant que le Conseil Départemental et la Ca3B ne valident également ce PDIPR. L'objectif est qu'il soit opérationnel à la fin de cet été. L'entretien, le balisage et la signalétique seront pris en charge par la Ca3B, qui indemniserá les associations pour faire ce travail sur le terrain (10 à 12 € par km). Les associations locales pourraient être celles de la chasse, le trail, ... Sur le territoire de la commune, 11 circuits ont été conservés, car ils présentent des intérêts touristiques indéniables.

La gestion de ces sentiers sera harmonisée avec une nouvelle signalétique de couleur jaune

Maitrise d'œuvre salle des sports

Madame le maire rappelle que 23 candidatures de cabinets d'architecture avaient été reçues parmi lesquelles 4 avaient été retenues. Le jury s'est réuni une nouvelle fois, le 17 février 2021 pour auditionner ces 4 candidatures :

- Gerbe – Bourg en Bresse
- Cartellier – Deseille – Bletterans
- B-Cube – Lyon
- Atelier de la Passerelle – Lyon

A l'issue de ces auditions, le jury a fait son choix. Le délai de recours n'étant pas encore purgé pour les candidats évincés, le nom du cabinet retenu sera donné lors du prochain conseil.

Résultat consultation Révision du Plan Local Urbanisme

8 candidatures ont été reçues et analysées présentant des approches techniques plus ou moins détaillées et des offres tarifaires allant de 32 500 € à 91 945 €.

Le cabinet CITADIA a été retenu pour un montant d'honoraires de 50 400 €. La méthodologie proposée est claire avec des zooms sur les diagnostics fonciers et agricoles bien détaillés, ainsi que pour la phase de synthèse et d'enjeux. L'évaluation environnementale est présentée pour chacune des phases de façon détaillée et satisfaisante, l'ABC est pris en compte.

Subvention toiture

Madame le maire rappelle qu'une délibération du conseil municipal en date du 21 janvier 2016 accorde des subventions aux particuliers qui refont leur toiture en tuiles anciennes conformément aux prescriptions du PLU (6€ par m2 de toiture), sur tout le territoire de la

commune. Dans ce contexte, après en avoir délibéré le conseil accorde une subvention de 510 € pour la rénovation d'une toiture située rue Bombec.

Débat d'orientations budgétaires.

La proposition de budget a été construite à partir des résultats provisoires, les comptes n'ont pas été vérifiés, la Trésorerie n'ayant pas encore donné les chiffres consolidés.

Madame le maire précise que le Débat d'Orientations Budgétaires n'est pas obligatoire pour la commune (- 3 500 habitants). Néanmoins, il lui semble important que le conseil puisse avoir une vision éclairée des orientations et de la programmation des futurs investissements avant que le budget ne soit soumis au vote.

La construction du budget se fait en s'appuyant sur les résultats de l'année 2020. Le budget présenté est prudent : les dépenses sont notées en légère hausse, et les recettes sont minimisées, afin de limiter le risque de mauvaises surprises. D'autant que le montant des dotations n'est pas encore connu.

Pour rappel, le budget de la commune comporte le budget général, et 3 budgets annexes (développement commercial, camping, réseau de chaleur), qui se décomposent chacun en budget de fonctionnement et budget d'investissement.

Chaque budget comporte des grandes parties que nous appelons « chapitres ».

Les chapitres sont ensuite détaillés en « comptes ».

Pour chaque budget, est présentée une vue d'ensemble, une vue par chapitre, et une vue détaillée par compte. Les budgets sont généralement votés aux chapitres. Seul le budget général d'investissement est voté par opérations.

Vote des taux de fiscalité

Le budget 2021 a été élaboré sans augmentation des taux

Pour rappel

- Taxe habitation : 11.85 %
- Taxe foncière : 14.72 %
- Taxe foncière non bâti : 48.81 %

Le produit attendu sera confirmé ultérieurement par les services fiscaux (compte 73111 du budget général). Le conseil accepte cette proposition de maintien des taux.

Madame le Maire donne la parole à Jean-Luc LEBOEUF, maire délégué aux finances.

Après un brossage de la situation économique mondiale durement impactée par la crise sanitaire et une présentation succincte de la loi des finances 2021, Monsieur LEBOEUF présente l'évolution du budget de la commune depuis 2016. Le budget est relativement stable, dégageant annuellement un autofinancement de l'ordre de 500 000 €. Le taux d'endettement de la commune reste faible. La pression fiscale (380 € / habitant) est largement inférieure à la moyenne des communes de même strate (499 € au niveau du Département, 587 € au niveau de la Région et 559 € au niveau national)

Fonctionnement budget général

La section de fonctionnement est présentée en équilibre en dépenses et en recettes à

3 229 055.62 € après report des produits antérieurs de 1 098 960.62 € (compte recette 002)

Investissement budget général

Le programme d'investissement affiche un montant de 2 998 176 €. Il s'équilibre par un virement de la section de fonctionnement de 1 180 880 € (compte dépense 023), sans emprunt. Les opérations retenues sont les suivantes

N°	OPERATIONS	Dépenses	Recettes
200	Residence les mousserons	275 000,00 €	54 230,00 €
201	Informatique divers	15 000,00 €	- €
203	salle des sports	899 000,00 €	150 000,00 €
204	salle des fêtes de treffort	100 000,00 €	- €
205	Révision PLU	65 000,00 €	- €
206	aménagement de MONTMERLE	10 000,00 €	- €
209	églises	50 000,00 €	- €
210	Presbytère de Cuisiat	100 000,00 €	- €
211	Restructuration forestière	20 000,00 €	- €
212	coeur de village Pressiat	100 000,00 €	50 000,00 €
234	Acquisitions foncieres	100 000,00 €	- €
303	equipements des services techniques	60 000,00 €	- €
367	Mairie	100 000,00 €	238 400,00 €
370	Investissements clubs	10 000,00 €	- €
381	cimetières	20 000,00 €	- €
394	voie douce + arrêt car + parking école	257 756,00 €	123 154,00 €
395	accessibilité	20 000,00 €	77 931,00 €
396	aménagement plan d'eau	398 000,00 €	119 327,00 €
401	ecoles	30 000,00 €	15 000,00 €
TOTAL OPERATIONS		2 629 756,00 €	828 042,00 €

Budgets annexes

-Camping

Une somme de 100 270 € est dégagée pour l'investissement (somme générée pour partie par les écritures d'amortissement et le solde des subventions à percevoir). Pas de gros travaux cette année sur le camping.

-Réseau de chaleur

Le budget de fonctionnement permet de dégager une somme de 55 000 € pour l'investissement. Le remplacement de la chaudière bois est à l'étude.

-Développement commercial

Reconduction à l'identique. Les recettes ont été revues à la baisse du fait de la suppression de certains loyers (crise sanitaire). La somme dégagée pour l'investissement est de 538 959 €. Les travaux prévus concernent l'aménagement du commerce de Cuisiat et le remplacement des huisseries du restaurant de la Grange du Pin.

Tous les documents présentés lors du débat d'orientations budgétaires ont été distribués aux élus et sont consultables en mairie.

Tour des commissions

Tourisme : la commission se réunira le 1^{er} mars. Les travaux sur la base de loisirs ont bien avancé. La mise en place des bordures du parking est presque terminée. Le parement des gradins commencera le 2.

Développement commercial : une réunion de la commission est à prévoir

Environnement : la commission travaille avec France Nature Environnement 01 sur le recensement des haies et les mares. L'embauche d'une stagiaire pour poursuivre le travail de l'ABC est à l'étude. Le rendu de l'étude sur la mobilité sera présenté lors d'un prochain conseil.

Restructuration forestière : la commission s'est réunie à plusieurs reprises. Le géomètre a présenté un projet réduisant considérablement le nombre de parcelles (de 10 000 à 700). Le projet abouti sera ensuite présenté aux propriétaires courant juin. Certains propriétaires dont les biens étaient tombés dans les biens vacants et sans maître, en raison notamment de successions ouvertes de plus de 30 ans, vont être contactés.

Culture : la commission se réunira le 27 février à Cuisiat pour préparer l'exposition des 10 et 11 avril, en espérant que celle-ci pourra avoir lieu. Pour information, un collectif artistique prévoit une manifestation samedi à Bourg en Bresse pour la réouverture des lieux culturels.

Montmerle : l'étude sur la gestion des eaux pluviales a été rendue. D'autres études sont en cours pour évaluer la nature et le montant des travaux à prévoir.

Travaux Résidence des Mousserons : les travaux avancent bien. La pose des panneaux photovoltaïques est prévue vers le 15 mars et l'aménagement des extérieurs pour la fin mars.

Programme voirie : Réfection du chemin vers le Musée réalisée. A venir : chemin de Morteveille et de l'Adapei la semaine prochaine. Le devis pour la réfection de la cour de la gendarmerie a été signé.

salle des fêtes et presbytère : réunions de la commission prévues début mars.

Médiathèque : un expert mandaté par notre avocat viendra constater l'importance des fuites mercredi 3 mars.

Aménagement des villages : afin de réduire la vitesse à 50 km/h sur les parties urbanisées, les limites de l'agglomération à Saint Michel ont été repoussée côté St Etienne du Bois

Communication : la commission se réunira courant mars pour revoir le site internet afin de le rendre plus pratique et plus moderne et réfléchir à la mise en place, ou non, de panneaux d'information lumineux.

Seniors : la commission se réunira courant mars. Sollicitation de volontaires pour contacter les seniors ne parvenant pas à avoir de rendez-vous pour le vaccin contre la Covid. Les personnes peuvent également se faire recenser en mairie. Actuellement la politique de

l'Agence Régionale de Santé n'est pas de déployer des centres de vaccination mais plutôt de développer la vaccination par les médecins et les pharmaciens. Les résidents des Mousserons seront vaccinés le 10 mars par les médecins locaux qui se déplaceront d'appartement en appartement, en collaboration avec les infirmiers des cabinets locaux.

CCAS : vote du budget le 18 mars

Services techniques : les abords des locaux techniques ont été nettoyés, reste à réaliser des plantations.

Cette année, l'entretien des stades de foot et la tonte de la base de loisirs seront réalisés par l'équipe technique qui est maintenant au complet.

Associations : le comité des fêtes souhaite organiser une course de caisse à savon. Un dossier de demande de subvention a été déposé. Sport Nature en Revermont étudie également la possibilité d'organiser son trail. Malheureusement, l'organisation des manifestations est toujours soumise aux conditions sanitaires.

Ecole : la commune a distribué 50 masques par élève du primaire. Un appel à projet pour l'équipement numérique de l'école a été lancé. Cet investissement sera subventionné par l'Etat. Le dossier est à rendre pour fin mars.

La commission scolarité se réunira le 10 mars à 20 heures.

Cantine : le nouveau protocole sanitaire a été mis en place. Les enfants doivent manger par classe et chaque groupe doit être espacé de 2 mètres. Les plats chauds sont servis à table. La commune a recruté sur un poste existant une personne supplémentaire pour la surveillance de la pause méridienne à raison de 5 heures hebdomadaires.

Centre de loisirs : le nombre d'enfants est très fluctuant, impactant fortement les recettes de l'association. Une demande de subvention a été déposée en mairie. L'association a demandé un audit financier auprès de l'AGLCA.

Questions diverses :

Opération collecte de masques chirurgicaux : la commune lance une opération-test, en accord avec la Ca3B, compétente en la matière. Il s'agit de collecter les masques chirurgicaux usagers et de les envoyer via une filière locale (Oyonnax) pour se faire recycler. Les masques, une fois lavés et démantelés, sont ensuite recyclés séparément : les élastiques sont broyés et transformés en pièces plastiques, le centre du masque est retissé pour en faire des vêtements.

Opération lutte contre les frelons asiatiques, en partenariat avec le syndicat des apiculteurs de l'Ain. La prolifération des frelons asiatiques met en péril les abeilles et les guêpes, qui sont des pollinisateurs indispensables. Pour mémoire, il y a eu au moins 6 nids de frelons asiatiques détruits en 2020 sur la commune.

La commune a acquis 10 pièges sélectifs, qu'elle met à disposition de 10 habitants de la commune, afin de piéger dès maintenant les premières reines qui partent pour construire les nids primaires. La commune fournit également l'appât. Un suivi régulier sera assuré par les apiculteurs volontaires auprès des habitants bénéficiaires de ces pièges.

Si les pièges sont effectivement réceptionnés, une remise officielle de ces pièges pourrait avoir lieu dès ce week-end, en présence de la presse.

La commune de Meillonas est également engagée dans cette opération.

Elections Régionales et Départementales des 13 et 20 juin : Mme le maire rappelle que tenir les bureaux de vote est un devoir d'élu. Chacun doit donc donner ses disponibilités le plus rapidement possible au secrétariat de mairie afin que soient constitués les bureaux de vote. Le nombre d'élus ne sera pas suffisant et il sera fait appel à d'autres habitants.

Antenne Orange : pas de nouvelle depuis le dernier conseil

Prochain conseil municipal : mercredi 24 mars à 20 H

La séance est levée à 23 h 10